

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL DU 10/09/2026

**Nombre de membres**

En exercice : 15

Présents : 13

Absents : 2

Pouvoirs : 2

Mode de scrutin :  
à main levée

Abstention : 0

Votants : 15

Pour : 15 Contre : 0

L'an deux mil vingt-six, le dix du mois de septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué le quatre septembre 2026, s'est réuni, en séance ordinaire sous la présidence de LEGENDRE Bertrand, Maire.

**En exercice :** LEGENDRE Bertrand, DELABARRE Sylviane, FELLOUS Frédéric, MARGUERITTE Valérie, BRUNET Thierry, BOURGET Patricia, VAUDIN Karine, JACOB Jean-Paul, PERIGNON Christophe, DUVAL Sabrina, BOUDOUYA Ali, MONTAUX Sylvie, OBLIN Pierre, LARCHER Julien, LEPEU Céline.

**Absent(s):**

**Absent(s) excusé(s) :**

MARGUERITTE Valérie donne pouvoir à BOURGET Patricia

DELABARRE Sylviane donne pouvoir à LEGENDRE Bertrand

**Secrétaire** de séance nommée : LARCHER Julien

**2026-065 : ANNULATION DELIBERATION 2026-046**

*Rapporteur : Monsieur LEGENDRE Bertrand*

Il est proposé au conseil municipal d'annuler la délibération n°2026-046 concernant la taxe aménagement 2027.

La délibération n°2021-094 resterait en vigueur.

A l'unanimité, le conseil municipal :

**VALIDE** l'annulation de la délibération n°2026-046 concernant la taxe aménagement 2027.

**AUTORISE** le Maire à procéder à toute démarche administrative ne lien avec le sujet.

*Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique.*

Pour copie conforme.

